

RAPPORT DÉVELOPPEMENT DURABLE 2014

ÉDITION 2014



Pour aller plus loin, consultez le Rapport Développement Durable disponible sur notre site :

www.nantesmetropole.fr



Vous y trouverez la possibilité d'en savoir plus via les liens actifs vers les sites internet, vidéos...

Contact : Pôle Animation Développement Durable Climat, Nantes Métropole
02 40 99 23 93 / Création : agence Mediapilote 02 41 20 94 26 / Rédaction : Kaliterre
09 51 44 55 79 / Crédits photos : Patrick Garçon pour Nantes Métropole, Régis Routier
et Stéphane Ménoret Ville de Nantes, sauf pages 1 (@Valery Joncheray), 2 (@iStock),
4 (@Christian Konig), 5 et 16 (@Nathalie Moreau), 10 (@Balanca Erwan), 18 (@Association
Océan), 25 (Une commune en action : @Ville de La Montagne et Éco-événement :
@Dominique Behar pour Terra 21) / Date de parution : Octobre 2014.



L'édition 2014 de ce rapport reprend les actions et résultats majeurs de la politique de développement durable de Nantes Métropole au cours de l'année écoulée. Il trace le chemin parcouru tout en montrant aussi le chemin restant à parcourir.

Il reflète la dynamique à l'oeuvre sur l'ensemble du territoire de la Métropole et de ses 24 communes. Les résultats déjà obtenus sont bien souvent le fruit d'une mobilisation d'un grand nombre des acteurs du territoire, entreprises, associations, habitants, dans un esprit de co-responsabilité.

Mais plus que jamais, face à l'urgence des défis écologiques et sociaux, ils nous faut innover pour trouver collectivement des solutions qui fassent d'un environnement préservé un levier pour améliorer notre quotidien et un gisement d'activités et d'emplois.

C'est, avec mon équipe, une des grandes priorités que je me suis fixée et pour laquelle nous nous sommes donné des objectifs larges et ambitieux : promouvoir la rénovation thermique et les énergies renouvelables tout en contribuant à réduire la facture énergétique, améliorer la biodiversité et les ressources en eau, faire des choix résolus en faveur des usages de la ville, poursuivre le développement des modes doux.

C'est aussi de nouvelles formes d'économie que je souhaite promouvoir, qu'il s'agisse d'économie circulaire – notamment à travers notre politique des déchets-, de la responsabilité sociétale des entreprises ainsi d'ailleurs que dans notre propre fonctionnement, ou encore de l'économie sociale et solidaire et des circuits courts.

Entre l'humilité nécessaire face à l'ampleur des défis du développement durable et les preuves tangibles que la transition écologique pour tous est en marche sur le territoire, je souhaite que ce rapport puisse servir d'outil de dialogue territorial pour aller encore plus loin ensemble.

Johanna Rolland,
Présidente de Nantes Métropole



LE RAPPORT DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

UNE OBLIGATION RÉGLEMENTAIRE...

La rédaction d'un rapport de Développement Durable est une obligation pour les collectivités de plus de 50 000 habitants (loi du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement, article 255). Le premier objectif de ce rapport est de répondre à cette obligation réglementaire, en décrivant la situation des actions et politiques de développement durable, tant du point de vue interne à la collectivité que du point de vue de son territoire.

...ET UN ENJEU CITOYEN

Au-delà du respect de l'obligation réglementaire, Nantes Métropole souhaite permettre au plus grand nombre de s'approprier ce bilan. S'inscrivant dans la culture du dialogue citoyen et local, ce rapport est l'occasion pour chacun d'établir des liens entre des actions perçues au quotidien, et les enjeux plus larges du développement durable qui les ont motivées.

L'ÉDITION 2014

Ce rapport «édition 2014» met en exergue les événements ou actions réalisées au cours des 2^e semestre 2013 et 1^e semestre 2014. Il ne revient pas spécifiquement sur les animations, événements et actions organisées à l'occasion du prix «Capitale Verte» attribué par la Commission Européenne à l'agglomération nantaise.

La communauté urbaine Nantes Métropole rassemble 24 communes. Les compétences des collectivités sont complémentaires ; et certains services de la Métropole sont mutualisés avec ceux de la Ville de Nantes. Aussi, la lecture du Rapport de Développement Durable de la Ville de Nantes - soumise elle aussi à l'obligation de rédaction - ainsi que celle des rapports volontaires des communes comme Rezé ou Orvault, apporteront un éclairage complémentaire au présent document.



Chiffres clefs

24 communes associées depuis 2001.

Population : **590 000** habitants.

84 000 personnes viennent chaque jour travailler dans l'agglomération.

Superficie : **53 350** hectares, dont plus de 60 % est occupée par des espaces naturels ou agricoles.

Budget 2013 : **990** millions d'Euros.



SOMMAIRE

Edito	p.3
Introduction	p.4
Chiffres clefs	p.4

Chapitre 1

Préserver le climat et les milieux : vers la transition écologique

1. Lutter contre le changement climatique	p.6
2. Engager la transition énergétique	p.7
3. Préserver la biodiversité du territoire	p.9
4. Préserver les ressources naturelles et lutter contre les pollutions	p.11

Chapitre 2

L'urbanisme et les mobilités durables

1. Aménager et construire l'éco-cité	p.14
2. Faciliter la mobilité durable dans une ville des courtes distances	p.16

Chapitre 3

Solidarités et coopérations nationales et internationales

1. Réduire les inégalités	p.18
2. Agir à l'échelle nationale et internationale	p.19
3. Être solidaire à l'international	p.20

Chapitre 4

Le développement économique durable

1. Accompagner les entreprises vers la RSE	p.21
2. Favoriser l'émergence et le développement de filières innovantes	p.22
3. Soutenir l'économie sociale et solidaire	p.23
4. Inciter à la transition via une politique de commande publique responsable	p.24

Chapitre 5

Mobiliser tous les acteurs pour l'avenir du territoire

1. Favoriser le Développement Durable sur le territoire	p.25
2. Construire dans un dialogue avec les citoyens	p.26
3. Faire de la collectivité un acteur de la transition écologique	p.27
4. Lutter contre toutes les formes de discrimination	p.30

Nantes, Capitale Verte de l'Europe 2013	p.31
---	------

Préserver le climat et les milieux : vers la transition écologique

1

LUTTER CONTRE LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Nantes Métropole poursuit la mise en œuvre opérationnelle de son Plan Climat Énergie Territorial (Plan Climat) pour limiter les émissions de gaz à effet de serre (GES) et anticiper l'impact du changement climatique. L'objectif est une réduction des émissions de 30 % par habitant d'ici 2020. Son atteinte suppose une forte mobilisation des politiques publiques contributrices à ces enjeux, et l'amélioration des dispositifs d'animation et de gouvernance territoriale auprès des habitants et des entreprises.

ACCOMPAGNER LA RÉNOVATION THERMIQUE DES COPROPRIÉTÉS

Après une première année de construction du dispositif en 2011, 6 conseillers climat lancent des démarches expérimentales d'accompagnement des projets de rénovation énergétique des copropriétés. Ils ont ensuite animé la démarche pendant deux ans, informant et accompagnant les copropriétaires - qui restent les maîtres d'ouvrage des projets.

35 copropriétés représentant 3 300 logements ont été accompagnées, ce qui a conduit à la réalisation de 30 audits énergétiques. Fin 2013, 3 programmes de travaux concernant au total 230 logements se sont lancés avec des cibles de gains énergétiques supérieurs à 40 % (soit 380 tCO₂ évitées / an). Trois autres copropriétés, soit 284 logements, étaient alors en phase d'études de maîtrise d'œuvre en vue de travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique.

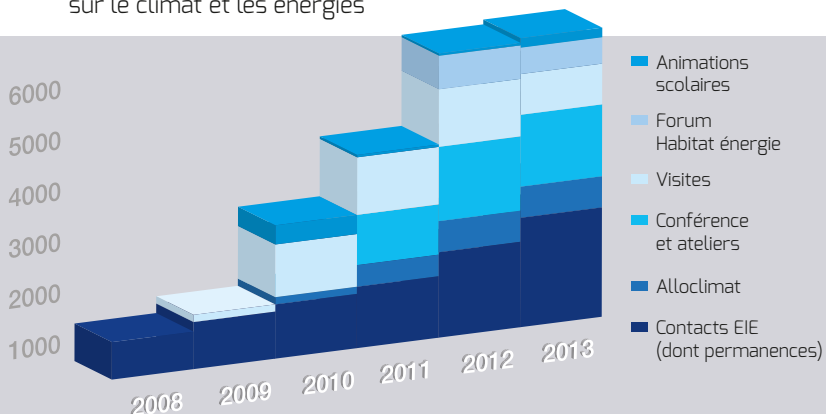
Cette expérimentation devient une animation pérenne menée par les conseillers climats, avec comme objectif d'accompagner 1800 logements supplémentaires par an dans leur démarche de rénovation énergétique.



INFORMER ET CONSEILLER LES CITOYENS

Le dispositif de conseils aux particuliers se poursuit via les différents dispositifs : Espace Info Énergie, numéro « Allo Climat », animations scolaires, sensibilisations dans les écoles, conférences et ateliers... Les « forums énergie habitat » visent à sensibiliser les habitants sur la maîtrise de l'énergie et les énergies renouvelables et à inciter à rénover le parc de logements existants. Le 4^e s'est tenu dans le quartier de Doulon à Nantes le 5 octobre 2013. Il a réuni plus de 500 personnes.

Nombre de personnes informées sur le climat et les énergies



LE 2^e RENDEZ-VOUS CLIMAT



Le 7 novembre 2013 s'est tenu le 2^e « Rendez-vous climat » avec les parties prenantes professionnelles de la démarche de Plan Climat : agents des collectivités et acteurs socio-économiques de l'agglomération.

Des témoignages d'autres métropoles de l'ouest ont fait état des actions engagées par ces collectivités pour mobiliser les habitants, les entreprises et l'ensemble des acteurs socio-économiques. **Ces pratiques ont été mises en perspective avec les préconisations citoyennes sur la transition énergétique** issues des 86 débats-citoyens organisés 9 mois plus tôt par la Chaire de Développement Humain Durable & Territoires rattachée à l'École des Mines.

Et aussi...



- Les défis « **Familles à Énergie Positive** » sont désormais bien ancrés dans le territoire. En 2013, 109 familles de la Métropole y ont participé. Elles ont réussi à économiser 300 000 kWh annuels soit 18 % de leur consommation !
- Au numéro **Allo Climat** (02 40 415 555), les conseillers orientent les citoyens sur les questions énergétiques et environnementales (de 8h à 19 h et le samedi matin de 8 h à 13 h).
- Le programme « **Habiter Mieux** » a débuté, pour notamment faciliter la rénovation thermique des logements individuels (voir chapitre 2).

Pour en savoir plus



- Le témoignage de l'équipe des Sorinières, vainqueur du Défi Familles à Énergie Positive
- Découvrir le Plan Climat de Nantes Métropole
- Réalisez votre Bilan Carbone avec le Coach Carbone (www.coachcarbone.org)

L'atteinte des objectifs du Plan Climat est conditionnée également par la politique de l'énergie. En engageant la transition énergétique sur son territoire, Nantes Métropole contribue à sécuriser les approvisionnements en énergie et à maîtriser les charges associées.

ENGAGER LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE

2

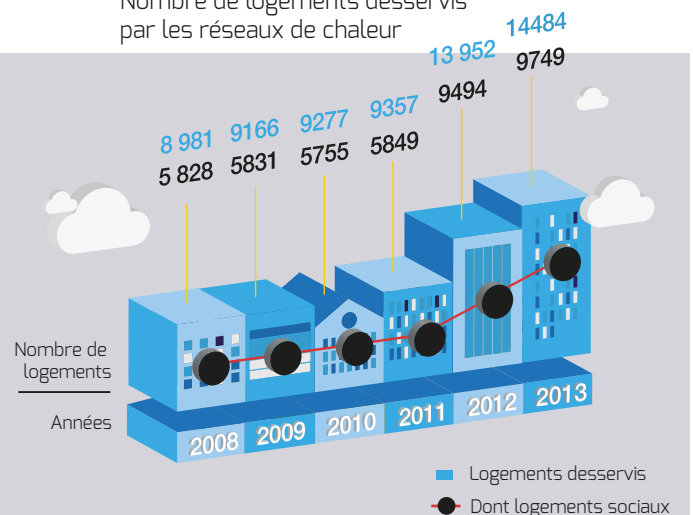
L'EXTENSION DES RÉSEAUX DE CHALEUR

L'extension des réseaux de chaleur se poursuit : l'extension du réseau de Bellevue s'est achevée en 2013. Il dessert aujourd'hui 9 500 éq. logements et, depuis mars 2013, une chaufferie bois de 12 MW permet d'alimenter ce réseau en énergies renouvelables à plus de 55 %.

Dans le cadre de la rénovation et l'extension du réseau Centre Loire, la construction d'une chaufferie bois est en cours.

À Sainte-Luce sur Loire, le développement du nouveau réseau de chaleur de la Minais continue avec, là aussi, une chaufferie bois en construction qui sera mise en service en 2014.

Nombre de logements desservis par les réseaux de chaleur



UNE COMMUNE EN ACTION

ORVAULT

ORVAULT LABELLISÉE « CIT'ERGIE® »

En septembre 2012, Orvault a choisi de faire évaluer ses actions en matière d'impact climatique dans le cadre du label Cit'ergie. Un audit a mesuré l'état d'avancement de la ville dans les 6 champs d'action de la démarche. Il a fixé des objectifs à atteindre en matière de lutte contre le réchauffement climatique.

1 an plus tard, 90 agents ont été mobilisés et la culture commune autour du développement durable a été renouvelée. Ce projet se décline aujourd'hui en 63 actions pour les années 2013 à 2017, avec un budget évalué à plus de 1,2 M€.

SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE : L'OPTIMISATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'optimisation de l'éclairage public suit son cours selon le principe « éclairer juste » dans un objectif de sobriété énergétique (- 30 % visés), selon quatre axes :

- Remplacement des luminaires par du matériel plus performant,
- Poursuite des coupures totales d'éclairage sur certains quartiers des communes qui le souhaitent,
- Éclairage restreint au cœur de la nuit pour les axes structurants, les centres bourg et les zones d'activités.
- Et veille technique sur des solutions innovantes d'éclairage.

Un programme de suppression des lampes à vapeur de mercure (7,5 % du parc), qui ne seront plus commercialisées à partir d'avril 2015, a été lancé.

UNE COMMUNE EN ACTION

SAINT-LÉGER-LES-VIGNES

UN ÉCLAIRAGE PUBLIC AJUSTÉ

Depuis 2012, l'ensemble du territoire communal - sauf la rue principale - fait l'objet d'une extinction de l'éclairage public de 00h30 à 5h30 avec des économies estimées de 2 000 h d'éclairage par an.

LES LABELLISATIONS CIT'ERGIE



Cit'ergie® est l'appellation française du label European Energy Award®. C'est un label de «bonne conduite» qui récompense pour 4 ans le processus de management de la qualité de la politique énergétique et/ou climatique de la collectivité. Il contribue aussi à consolider opérationnellement le respect des engagements pris à travers la Convention des Maires, convention signée par plusieurs milliers de villes européennes (dont Nantes Métropole), qui vise à réduire d'au moins 20% les émissions de CO₂ d'ici 2020.

Deux communes métropolitaines ont été labellisées : Nantes en 2010, et Orvault en 2013 (lire ci-contre). Prochaines étapes : le renouvellement de la labellisation pour la Ville de Nantes et la labellisation de Nantes Métropole.

UNE COMMUNE EN ACTION

SAINTE-LUCE-SUR-LOIRE

DES CONSOMMATIONS EN BAISSÉ

Après analyse du système de chauffage et du planning d'utilisation de l'espace culturel et de loisirs « Ligéria », la ville a agi sur le plan technique et sur les comportements des utilisateurs afin de diminuer ses consommations de fluides.

Ce travail a permis de réduire de 11 % les dépenses d'électricité de la salle la première année et de 23 % la seconde année, pour une utilisation équivalente. Le travail se poursuit avec la mise en place de tableaux de bord pour l'eau, le gaz et l'électricité ; et un diagnostic étendu aux autres salles et équipements municipaux.

Et aussi...



- À Carquefou, la ZAC « **Fleuriaye 2** » est en cours d'aménagement. Elle porte une attention particulière aux aspects énergétiques. L'ensemble des bâtiments de logements sera à énergie passive (soit au minimum 80% d'énergie consommée en moins qu'un bâtiment classique) et accueillera sur ses toitures une installation photovoltaïque, de même que le centre équestre présent sur la zone.

Pour en savoir plus



- Cit'ergie : www.citergie.ademe.fr
- La Convention des Maires : www.conventiondesmaires.eu

La diversité des espaces naturels et agricoles de l'agglomération, ses vastes zones humides, ses cours d'eau et plans d'eau sont une richesse pour le territoire et ses habitants.

Afin d'en assurer la protection et la valorisation, Nantes Métropole mène une politique environnementale axée sur la préservation de la biodiversité et des milieux aquatiques, le maintien de l'agriculture, le développement des forêts urbaines et des continuités piétonnes.

PRÉSERVER LA BIODIVERSITÉ DU TERRITOIRE

LA FAUCHE TARDIVE SE GÉNÉRALISE

L'entretien des bords de routes métropolitaines (accotement, fossés, talus, haies...) s'effectue en « gestion différenciée ». L'objectif est de restaurer et préserver les fonctions écologiques des bords de routes, qui sont des zones de refuge pour la flore et la faune locale (petits mammifères, oiseaux, papillons et autres insectes).



Selon les endroits, le nombre de fauches à été divisé par deux. Le mode et la fréquence de fauchage tiennent compte de la sécurité des usagers, mais aussi du respect de la biodiversité, de l'environnement, et de la maîtrise des coûts.

La généralisation de ces pratiques est intervenue en 2013, suite à une période de test de 2 ans, réalisée sur plusieurs pôles de Proximité.

SOUTENIR L'AGRICULTURE PÉRI-URBAINE

244 exploitations agricoles sont situées sur le territoire, générant 1 400 emplois directs. En 2013, Nantes Métropole, associée à la Chambre d'Agriculture, poursuit les actions engagées les années précédentes dans plusieurs directions :

- **Soutien** à l'accueil de 12 porteurs de projets,
- **Valorisation** des friches agricoles : 37 projets de défrichage terminés sur 350 ha entre 2011 et 2013,
- **Promotion** des circuits courts avec la réédition du guide « découvrez les produits du terroir nantais »,
- Prolongement de l'**expérimentation** sur la prise en compte de la biodiversité dans 5 nouvelles exploitations agricoles...

LA TRAME VERTE ET BLEUE

La « Trame Verte et Bleue » est constituée par l'ensemble des « corridors écologiques » essentiels pour la flore et la faune, qui relient les réservoirs de biodiversité entre eux. Côté « bleu », les zones humides (9250 ha), les cours d'eau (1040 km)... Côté « vert », les haies bocagères (2080 km), les forêts urbaines (560 ha boisés ou en cours de boisement sur les 1400 ha dédiés). L'étude de la Trame Verte et Bleue est en cours dans la perspective du diagnostic environnemental du futur Plan Local d'Urbanisme métropolitain (PLUm). Il s'agit d'enrayer la perte de la biodiversité en permettant la préservation, la gestion et la remise en état de ces zones, tout en prenant en compte les activités humaines qui s'y déroulent.

Sur le territoire de la Métropole

5 zones « Natura 2000 »
protégées à l'échelle européenne.

33 zones naturelles
d'intérêt écologique, faunistique
et floristique.

1298 espèces végétales
connues sur le territoire de Nantes
Métropole, dont 154 protégées, rares
ou menacées,

408 espèces animales connues
sur le territoire de Nantes Métropole,

dont **193** espèces protégées au
niveau national ou régional.

UNE COMMUNE EN ACTION

INDRE

À LA DÉCOUVERTE DE LA BIODIVERSITÉ

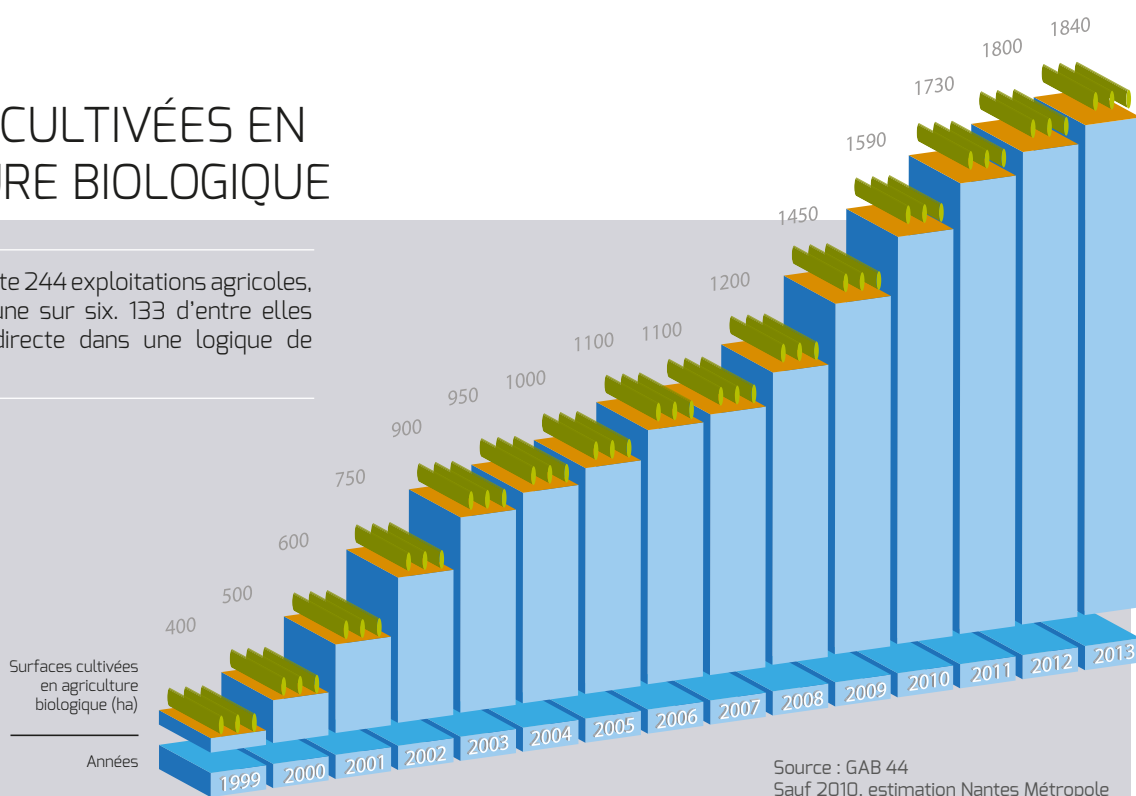
La biodiversité indraise a été explorée lors de balades participatives avec les habitants sur les chemins piétonniers de la commune, avec l'idée de la valoriser par la suite via un parcours botanique.

Pour essayer la démarche de protection de la biodiversité engagée par la municipalité sur les espaces verts, un cycle d'ateliers « jardinage au naturel » a été mené toute l'année dans les jardins familiaux indrais.



SURFACES CULTIVÉES EN AGRICULTURE BIOLOGIQUE

L'agglomération compte 244 exploitations agricoles, dont 39 en bio, soit une sur six. 133 d'entre elles pratiquent la vente directe dans une logique de « circuits courts ».



UNE COMMUNE EN ACTION

MAUVES-SUR-LOIRE

ZÉRO PHYTO

Afin de préserver la biodiversité et les ressources naturelles, la commune a choisi de ne plus utiliser de pesticides dans la gestion de ses espaces verts. Les habitants sont également sensibilisés à la place de la nature en ville, notamment via la distribution de graines.

UNE COMMUNE EN ACTION

CARQUEFOU

LES JARDINS FAMILIAUX

La Ville a mis à disposition et a confié la gestion de 16 parcelles à l'Association des Jardins Familiaux de Carquefou. La Ville les a aussi équipées de composteurs et de récupérateurs d'eau. Les jardiniers favorisent les pratiques alternatives de cultures comme la lutte biologique. Au plaisir de jardiner s'ajoute celui d'échanger avec ses nouveaux voisins.

UNE COMMUNE EN ACTION

SAUTRON

UNE NAISSANCE, UN ARBRE

À chaque naissance, un arbre d'essence noble et locale, accompagné d'une étiquette indiquant le prénom et la date de naissance de chaque enfant, est planté. L'objectif est de sensibiliser petits et grands aux liens forts entre la vie humaine et l'environnement. Cette action conviviale et intergénérationnelle, inscrite à l'Agenda 21, favorise pas à pas le reboisement des différents sites naturels de Sautron.



Et aussi...



- La 2^e édition des « **24 h de la biodiversité** » coorganisée avec l'association Bretagne Vivante a eu lieu en mai 2014 sur les sites des vallées de l'Erdre et du Gesvres ainsi qu'au Jardin des Plantes de Nantes.
- Adopté par le Conseil Général et décliné dans les communes, le **PEAN** (Plan de Protection des Espaces Agricoles et Naturels) assurera la pérennité des espaces naturels et agricoles situés sur les communes de Sautron, Orvault et Nantes.

Pour en savoir plus



- Le site de Nantes Métropole, rubrique Nature et Biodiversité
- L'infographie « une Métropole agricole »
- « Découvrez les produits du terroir » de Nantes Métropole
- www.gab44.org : le site des Agriculteurs Bio de Loire-Atlantique
- www.amap44.org : le site des Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne de Loire-Atlantique

Nantes Métropole pilote la politique publique de l'eau pour les 24 communes de l'agglomération : eau potable, assainissement des eaux usées et pluviales, restauration des milieux aquatiques.

Organisateur de la collecte et du tri des déchets, la Métropole mène aussi une politique active de réduction à la source de tous les déchets ménagers et d'une valorisation optimale, matière, biologique et énergétique.

PRÉSERVER LES RESSOURCES NATURELLES ET LUTTER CONTRE LES POLLUTIONS

4

LE SÉCHAGE SOLAIRE DES BOUES D'ÉPURATION

Toutes les boues produites en 2013 par les Stations d'épuration des eaux usées (STEP) de l'agglomération ont été épandues ou compostées. Le dispositif de séchage solaire des boues à la STEP de Tougas de Saint-Herblain, la plus grande de la métropole, entre dans sa phase opérationnelle. Les boues sont séchées au soleil avant épandage, ce qui permet de transporter des produits secs – donc plus légers – et de limiter ainsi l'impact carbone et les coûts d'exploitation. De plus les agriculteurs bénéficient de boues non chaulées, ce qui ouvre l'épandage à d'autres terres agricoles. À terme, 9 600 tonnes de boues pourront être séchées chaque année, soit environ 1/4 de la production annuelle des stations de Tougas et de la Petite-Californie.



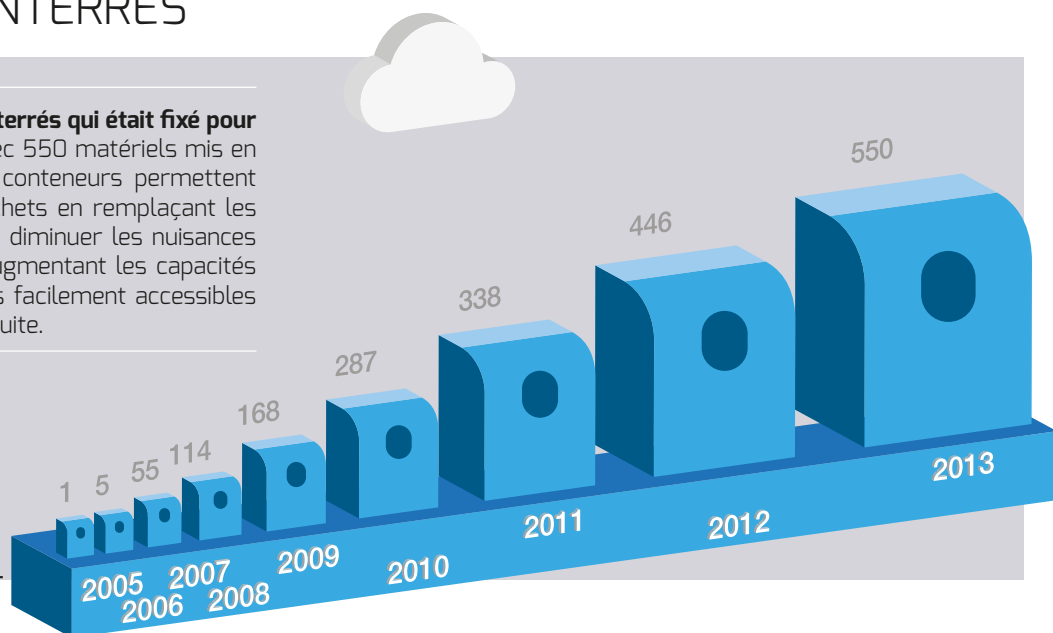
Un « sanglier » retourne les boues pour accélérer le séchage

LE DÉPLOIEMENT DES CONTENEURS ENTERRÉS

L'objectif de 500 conteneurs enterrés qui était fixé pour 2014 a été atteint dès 2013, avec 550 matériels mis en place (+ 104 sur l'année). Ces conteneurs permettent de sécuriser la gestion des déchets en remplaçant les locaux poubelles, mais aussi de diminuer les nuisances visuelles et sonores, tout en augmentant les capacités de stockage. Enfin, ils sont plus facilement accessibles par les personnes à mobilité réduite.

Evolution du parc de conteneurs enterrés

Années



DÉCHETS : RÉDUIRE, MIEUX GÉRER, VALORISER

2013 a été marquée par la généralisation de Tri'Sac au centre-ville de Nantes et dans d'autres micro quartiers de la ville, marquant la dernière phase du déploiement de la collecte sélective à tout le territoire métropolitain. Une soixantaine d'éco ambassadeurs ont communiqué auprès des particuliers et des professionnels du centre-ville.

La collectivité poursuit ses actions d'information et de sensibilisation pour réduire les volumes de déchets produits. Depuis 2008, la quantité d'ordures ménagères a baissé de 36 kg par an et par habitant. L'objectif initial d'une baisse de 318 kg/an/hab fixé pour 2014 a été atteint en 2013.



UNE COMMUNE EN ACTION SAINT-SÉBASTIEN-SUR-LOIRE

DES MANIFESTATIONS PLUS RESPONSABLES

La Ville de Saint-Sébastien-sur-Loire intègre le développement durable dans l'organisation de ses principales manifestations en suivant sa charte des manifestations responsables. Celle-ci compte cinq thématiques : l'incitation aux déplacements doux, la réduction des déchets à la source et le tri, la consommation responsable, l'accessibilité du site aux personnes à mobilité réduite et la limitation de la consommation d'eau.

UNE COMMUNE EN ACTION BASSE-GOULAIN

UN NETTOYAGE DE PRINTEMPS

Chaque année, le nettoyage de printemps est un événement marquant qui associe la mairie, plusieurs associations, des enfants, leurs instituteurs et des particuliers. Le matin est consacré au nettoyage des sentiers et abords de routes. L'après-midi, des ateliers thématiques sont proposés aux élèves des écoles et du collège.

LES RESSOURCERIES, PIVOTS DE L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

L'équipement des déchetteries en espaces de réemploi s'étend en partenariat avec les associations et structures d'insertion : L'Atelier du Retz Emploi, La Ressourcerie de l'Île et L'Homme Debout. Fin 2013, 8 déchetteries sur 12 en disposent, en complément des équipements de collecte des textiles (avec Le Relais Atlantique) et des déchets d'équipements électriques et électroniques (ENVIE 44). **Les produits collectés sont triés et remis en état pour être vendus ou distribués à des publics fragilisés.**

Un nouveau débouché s'est ouvert cette année pour les produits de réemploi, avec le **Comptoir au Solilab** (voir chapitre 4).



UNE COMMUNE EN ACTION LA CHAPELLE-SUR-ERDRE

DES COMPOSTEURS PARTAGÉS

Deux composteurs partagés ont été mis en place sur le territoire chapelain en partenariat avec le Collectif pour la Réduction des Déchets et Nantes Métropole. L'objectif : réduire les bio-déchets au plus proche des habitations tout en créant du lien social au sein des quartiers. L'association Compostri a assuré la formation des habitants pour la bonne gestion du composteur.

Et aussi...



- Pour les stations de Tougas et de Petite-Californie, la filière d'épandage a été certifiée en 2013 selon le référentiel SYPREA (Syndicat des Professionnels du Recyclage En Agriculture).
- 5 415 installations d'assainissement non collectif ont été diagnostiquées au 31 décembre 2013. 60 % des installations doivent être réhabilitées. Nantes Métropole propose des aides financières pour ces travaux : se renseigner auprès du Service public d'assainissement non collectif.
- L'association **Compostri** a fêté en janvier 2014 la mise en place du 100^e pavillon de compostage collectif de la métropole.
- Le raccordement des logements sociaux à des compteurs d'eau individuels continue. Disposer d'un compteur individuel permet de mesurer sa consommation d'eau et ainsi de réaliser des économies.

Pour en savoir plus



- Le Rapport annuel 2013 sur l'eau et l'assainissement
- Le SPANC de Nantes Métropole
- Le Rapport annuel 2013 sur le prix et la qualité du service d'élimination des déchets ménagers et assimilés
- Le Rapport annuel 2013 sur la qualité de l'air sur le site de Air Pays de la Loire
- Les cartes d'exposition au bruit
- La Charte relative aux modalités d'implantation des stations radioélectriques sur le territoire de Nantes Métropole

L'urbanisme et les mobilités durables

1 AMÉNAGER ET CONSTRUIRE L'ÉCO-CITÉ

Nantes Métropole est la 6^e agglomération française et connaît une forte croissance démographique. Les politiques d'urbanisme, de l'habitat, et d'aménagement et de gestion de l'espace public visent à répondre aux enjeux d'accueil des nouveaux arrivants, et du maintien de l'attractivité du territoire. Elles contribuent à faire de l'agglomération un lieu de vie collective aussi agréable que possible pour tous, solidaire pour l'ensemble de ses habitants et respectueux de son environnement.

LA CHARTE D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DE L'ESPACE PUBLIC

Aboutissement d'un long travail collectif associant notamment les Services de la Métropole, des paysagistes, des architectes et des associations d'usagers, la Charte d'Aménagement et de Gestion de l'Espace Public définit les principes généraux d'aménagement des espaces métropolitains. C'est un outil opérationnel qui vise à garantir un aménagement du territoire au service des populations – déplacements, cadre de vie, accessibilité de l'espace pour tous... - et respectueux l'environnement.



La charte est complétée par des guides thématiques, dont la publication ou l'actualisation sont accompagnées de formations pour les agents ou les publics concernés. Le Guide de protection des arbres en phase de chantier et le Guide de gestion et conception des bassins d'orage et des noues seront publiés cette année.

UNE COMMUNE EN ACTION SAINT-HERBLAIN

BAGATELLE, UN NOUVEL ÉCO-QUARTIER

En lien avec l'opération de rénovation urbaine du Sillon de Bretagne, la construction de 1 050 logements (dont 25 % sociaux) est attendue à Bagatelle. Ce nouveau quartier a choisi de placer le développement durable au cœur de son aménagement : immeubles implantés dans les clairières pour préserver les arbres, parc public, cheminements doux...

La construction d'une nouvelle école de 14 classes favorisera la mixité entre les élèves et entre les habitants de l'ancien et du nouveau quartier.

UNE COMMUNE EN ACTION BRAINS

DIALOGUE AUTOUR D'UN ÉCO-QUARTIER

Dans le cadre de l'aménagement de l'éco-quartier Les Courtils conduit par Nantes Métropole, la commune a souhaité renforcer la concertation. Des ateliers de participation citoyenne se sont tenus afin d'identifier le souhaitable et le non souhaitable du futur cadre de vie : lien avec le bourg, respect de l'identité de la commune et de ses composantes (environnement, commerces, espaces naturels...), critères pour des espaces publics de qualité...

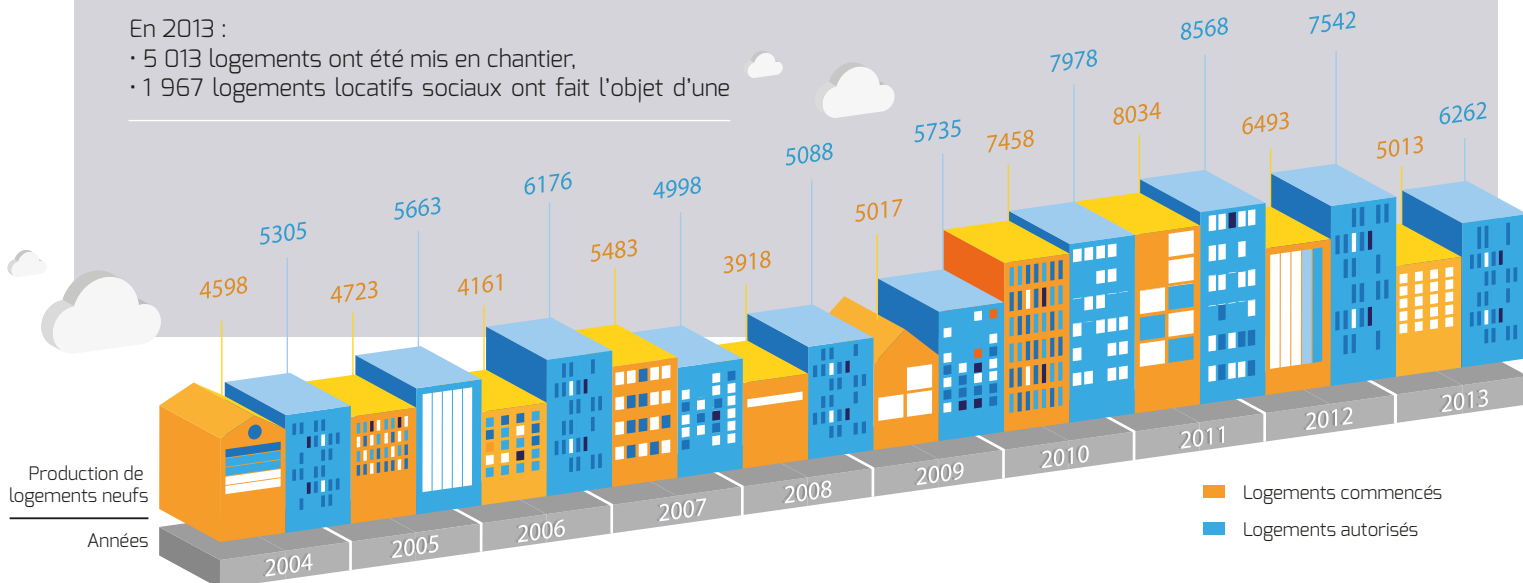
L'OFFRE DE LOGEMENTS SUR LE TERRITOIRE

Afin de pouvoir accueillir de nouveaux habitants et proposer une offre diversifiée, le PLH (Plan Local de l'Habitat) pour 2010-2016 vise la construction de **4 500 à 5 000 logements neufs par an, dont 25 % de logements sociaux.**

En 2013 :

- 5 013 logements ont été mis en chantier,
- 1 967 logements locatifs sociaux ont fait l'objet d'une

décision de financement (Prêt Locatif à Usage Social (PLUS), Prêt Locatif Aidé d'Intégration (PLAI), ou PLUS Construction Démolition) dont 80 % sont des logements familiaux et 20 % des logements dédiés (personnes âgées, jeunes travailleurs...).



LE PROGRAMME D'INTÉRÊT GÉNÉRAL « HABITER MIEUX »

Mis en place par Nantes Métropole en septembre 2013 pour une durée de cinq ans, le Programme d'Intérêt Général « Habiter Mieux », qui concerne les 24 communes, a pour objectif de lutter contre la précarité énergétique (cible : 850 logements), contre l'habitat indigne (50 logements), d'agir en faveur du maintien à domicile (800 logements) et de l'accessibilité (25 copropriétés). Il se traduit par l'accompagnement gratuit des ménages dans leurs projets de rénovation « de A à Z » :

- réalisation d'un diagnostic technique, ergothérapique ou thermique par le Centre de l'Habitat,
- proposition d'un programme de travaux,
- accompagnement dans la recherche de financements.



Et aussi...



- Après l'OPAH (Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat) « Confluence » lancée en 2012 auprès de 5 quartiers nantais et un quartier rezéen, l'OPAH « Bords de Loire » a démarré en août 2014 sur les communes de Saint-Jean-de-Boiseau, Le Pellerin, Couëron, Indre, et La Montagne. Objectif : la rénovation de 300 logements individuels et 2 copropriétés.

Pour en savoir plus



- Consulter la Charte d'Aménagement et de Gestion de l'Espace Public et ses différents guides sur le site de Nantes Métropole
- PLH 2010-2016 : Enjeux et orientations stratégiques - Programme d'actions

FACILITER LA MOBILITÉ DURABLE DANS UNE VILLE DES COURTES DISTANCES

Depuis la première ligne de tramway en 1985, Nantes Métropole s'attache à bâtir une politique publique des déplacements donnant plus de place aux transports en commun, au vélo, à la marche à pied tout en limitant la circulation automobile.

MISE EN SERVICE DU TRAM-TRAIN

La ligne de tram-train Nantes-Châteaubriant a été inaugurée en février 2014 par la Métropole, le Département et la Région. La ligne dessert 6 stations urbaines, dont 2 pôles d'échanges multimodaux : Babinière et Haluchère-Batignolles. Ces pôles d'échanges inaugurés en 2012 permettent des correspondances optimisées entre le tram-train, le tramway, les cars et les lignes de bus urbains. Une centaine de places de vélos abritées vient compléter le dispositif.



LES PLANS COMMUNAUX DE DÉPLACEMENTS DOUX

Dans le cadre des Plans Communaux de Déplacements Doux (PCDD), chaque commune se dote d'une vision à la fois opérationnelle et prospective des conditions de développement du vélo. Près de 150 réunions d'information et de concertation ont été animées par les communes et les Pôles de Proximité de Nantes Métropole, afin de définir les besoins locaux de manière participative avec les habitants.

Parmi les premières réalisations en 2013, citons la liaison Loire – Couëts à Bouguenais, la liaison Cadoire – Bougrière à Sainte-Luce-sur-Loire, ou encore à Pirmil la mise en place d'une « Chaucidou » (chaussée à circulation douce) et d'un double sens cyclable.

MOBILUS, L'APPRENTISSAGE DE L'ÉCO-MOBILITÉ

Mobilus est un dispositif d'éducation et de sensibilisation à l'éco-mobilité destiné aux enfants des écoles primaires. Cette action est réalisée par le CPIE (Centre Permanent d'Initiation à l'Environnement) Ecopôle avec le soutien de Nantes Métropole. Les deux premières éditions ont concerné 45 classes, avec des interventions à l'école, des animations, des jeux, des visites, ainsi qu'une exposition d'œuvres réalisées par les enfants sur le thème de l'éco-mobilité.



UNE COMMUNE EN ACTION VERTOU

LES CHEMINEMENTS PIÉTONNIERS

La Ville de Vertou jalonne les cheminements piétonniers afin de favoriser l'usage de la marche à pied sur des trajets courts et journaliers. Depuis début 2014, les 5 premiers circuits sont opérationnels.

Ce projet répond à un des objectifs de son Agenda 21 : « Construire un cadre de vie agréable... qui facilite les déplacements ». Son but est d'inciter les habitants à emprunter à pied un nouvel itinéraire pour accéder aux transports en commun, aux commerces ou aux équipements publics. Le renoncement à la voiture est bénéfique à la fois pour la santé, l'environnement et le porte-monnaie.

Et aussi...



- Le site internet de covoiturage de Nantes Métropole (www.covoiturage-nantesmetropole.fr), commun avec celui du Conseil Général, fait peau neuve pour proposer des services de meilleure qualité à ses usagers.
- 9 700 personnes sont abonnées longue durée au service Bicloo (près de 3 900 locations/jour en 2013)
- 359 entreprises employant 94 000 salariés sont engagées dans un Plan de Mobilité.
- Suite à l'ouverture du nouvel axe Nord-Sud, la métropole compte 468 km d'aménagements cyclables.
- 2015 sera placée sous le signe du Vélo, avec l'accueil de la conférence Vélo-City début juin et de nombreuses animations sur le thème du vélo en collaboration avec les acteurs locaux.

Pour en savoir plus



- Les éléments clefs du Plan de Déplacements Urbains (PDU) 2010-2015
- Les transports en commun sur le site de la TAN
- Toutes les informations pratiques « mobilité » sur le site Nantes Métropole
- Préparez votre itinéraire multimodal sur www.destineo.fr
- Bicloo : www.bicloo.nantesmetropole.fr
- Auto-partage Marguerite : www.imarguerite.com

Les transports publics

3 lignes de tramway sur 45 km,
7 lignes de Chronobus sur 70 km,
1 ligne de Busway sur 7 km :

au total, *122 km* de lignes à haut niveau de service

55 lignes de bus et 2 navettes fluviales

Plus de *194 000* courses assurées par le service Proxitan pour les personnes à mobilité réduite

Fréquentation du réseau TAN en

2013 : *127 millions* de voyages, soit 5,3 millions de plus qu'en 2012.



Solidarités et coopérations nationales et internationales

1 RÉDUIRE LES INÉGALITÉS

Une métropole en développement se doit d'œuvrer au renforcement des solidarités. Elle veille aussi à limiter les écarts socio-économiques entre les différents territoires de l'agglomération.

C'est ainsi que 16 quartiers de Nantes, Orvault, Rezé et Saint-Herblain (plus d'1 habitant sur 10) font l'objet d'une attention plus particulière et de politiques publiques renforcées.



La nouvelle équipe des Encombrants Solidaires

DES ENCOMBRANTS SOLIDAIRES

Le bailleur social de Saint-Herblain, Atlantique Habitations, a lancé avec le Fonds de soutien à l'amélioration du cadre de vie de Nantes Métropole, une action sociale appelée « Encombrants Solidaires ». 5 personnes en situation de précarité ont été recrutées pour régler le problème des encombrants dans leurs quartiers. Après une formation, ces opérateurs communiquent avec les habitants – qui sont aussi leurs voisins – sur la manière de se débarrasser des encombrants. L'amélioration de la collecte a permis de réduire les dépôts « sauvages » d'objets dans le quartier. 94 m³ de déchets (meubles, équipements électroniques, cartons, vélos...) ont été valorisés. Quant aux salariés, ils ont retrouvé un lien positif avec le travail.

UNE COMMUNE EN ACTION SAINT-AIGNAN DE GRAND LIEU

LA SOLIDARITÉ INTERGÉNÉRATIONNELLE

La solidarité intergénérationnelle s'est exercée à l'occasion de la préparation de Festifolies qui se tiendra à l'automne 2014. Plus de 60 personnes, âgées de 7 à 84 ans ont fabriqué durant 8 mois des décors en tricot pour habiller arbres, bancs et lampadaires. Entre la récupération des matériaux et la réalisation de véritables décors, la créativité et la transmission de savoir-faire, la mobilisation autour de ce projet a contribué à tisser des liens intergénérationnels qui ont dépassé les limites de la commune.

UN CONTRAT DE VILLE EN PRÉPARATION

Le futur contrat de ville 2015-2020 est en préparation. Il devrait être signé fin 2014 entre la Métropole, les communes, l'État et les autres partenaires. **Des études pour progresser sur le diagnostic des quartiers prioritaires actuels ont été menées.** Elles permettront d'engager la définition des territoires à retenir afin de mobiliser et de renforcer les politiques publiques respectives de chacun des acteurs.



UNE COMMUNE EN ACTION COUËRON

LA LECTURE POUR TOUS

Pour l'ouverture de sa nouvelle médiathèque, la Ville de Couëron a souhaité acter le principe de la gratuité de la lecture publique pour tous, sans restriction territoriale. L'accessibilité a aussi été renforcée afin de développer un meilleur accès à la lecture pour les publics en situation de handicap ou d'isolement : livres audio, livres à gros caractères, portage de livres à domicile, ressources numériques en ligne... Enfin, la lisibilité de l'espace et les fonds consacrés au développement durable ont été renforcés, en partenariat avec le CPIE Ecopôle.

UNE COMMUNE EN ACTION THOUARÉ-SUR-LOIRE

UN RÉSEAU D'ÉCHANGES DE SAVOIRS

Lors de la rédaction de l'Agenda 21 communal, les habitants avaient émis le souhait de mettre en commun les compétences de chacun au travers d'un « magasin aux bonnes idées ». Ce projet a vu le jour sous la forme d'un réseau d'échanges réciproques de savoirs (RERS) en septembre 2013, sous le pilotage du Projet Social du Centre socio culturel municipal. Des dizaines d'actions sont déjà mises en place selon un principe de réciprocité ouverte.

Et aussi...



- La Métropole soutient l'expérimentation menée par La Poste et l'Association pour l'Intégration Bancaire (APIB) dans les quartiers nantais de Bellevue et Haluchère, pour sensibiliser les habitants aux outils bancaires et postaux.
- Plusieurs aires d'accueil des Gens du Voyage sont en chantier (Saint-Jean-de-Boiseau, Sautron) ou en rénovation (La Fardière) afin d'augmenter les capacités. En outre, un site communautaire d'accueil des grands passages estivaux a été aménagé en 2013 sur la commune de Bouguenais (Cheviré Sud).

Pour en savoir plus



- Consulter l'Agenda 21 de la ville de Couëron
- Ecopôle : www.ecopole.com

Nantes Métropole développe une stratégie d'influence européenne par ses relations avec de multiples acteurs. Celles-ci lui permettent de s'enrichir des expériences des autres villes de l'Union et de valoriser ses réussites, contribuant ainsi à la visibilité et à l'attractivité du territoire tout en défendant les enjeux des collectivités locales au niveau européen.

Les coopérations avec les métropoles de l'Ouest proposent des projets communs pour s'affirmer ensemble sur le plan national et international.

AGIR À L'ÉCHELLE NATIONALE ET INTERNATIONALE

2

UN RAYONNEMENT EUROPÉEN ET INTERNATIONAL

Les décisions européennes ont un impact de plus en plus important, y compris sur l'organisation des services publics locaux de qualité et sur la cohésion sociale. **Nantes Métropole s'investit sur le sujet au sein d'EUROCITIES** (dont elle a été réélue à la Vice-Présidence en novembre 2013), de l'**AFCCRE** (Association Française du Conseil des Communes et Régions d'Europe) et du **CEEP** (Centre Européen des Employeurs et entreprises fournissant des services Publics).

Quant à l'engagement pour la lutte contre le changement climatique, il se traduit notamment par la participation à des réseaux internationaux d'influence. Nantes Métropole est ainsi devenue depuis 2009 porte-parole de Cités et Gouvernements Locaux Unis (CGLU - organisation mondiale des villes) pour les négociations internationales sur le climat.



Et aussi...



• **Le Pôle Métropolitain Loire-Bretagne** réunit les métropoles de Brest, Rennes, Angers, Saint-Nazaire et Nantes pour favoriser les échanges et les actions conjointes entre agglomérations, afin de renforcer l'attractivité du grand territoire Loire-Bretagne à l'échelle nationale et internationale.

Pour en savoir plus



- La page « Nantes, une voix en Europe » du site de la Métropole
- www.polemetropolitainloirebretagne.fr

3 ÊTRE SOLIDAIRE À L'INTERNATIONAL

Dans une optique de solidarité internationale et de coopération en matière de développement durable, Nantes Métropole continue de mener des actions d'aide publique au développement basées sur la réciprocité.

Les projets font une place importante à la formation et au partage de savoir-faire sur les thématiques de l'aménagement et des services urbains.

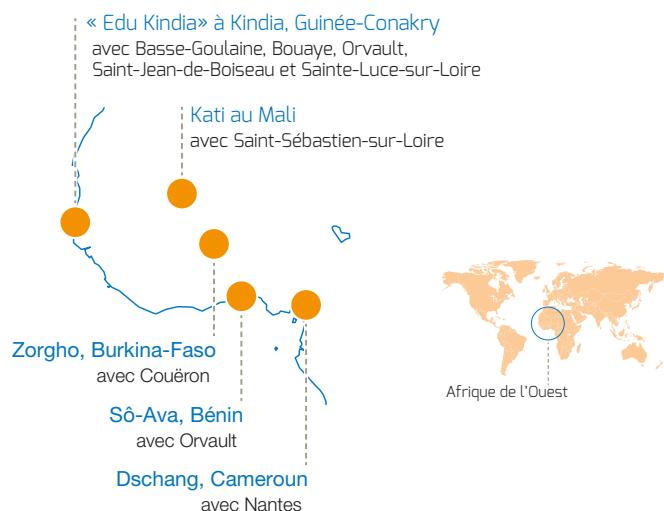
UNE COMMUNE EN ACTION LE PELLERIN

UN PORTIQUE POUR L'ÉCOLE D'ILLASSO-SAHARO

Dans le cadre d'une action de l'Agenda 21, les membres du Conseil Municipal des Enfants et les collégiens du Pellerin ont participé au financement d'un portique sportif pour une école béninoise. Les écoliers pourront désormais passer les épreuves d'entrée au collège sans avoir à faire 15 km à pied.

DÉVELOPPER L'ACCÈS À L'EAU

L'eau et l'assainissement sont des secteurs prioritaires de l'aide au développement au niveau international. En 2013, Nantes Métropole a soutenu 5 programmes portés par les communes pour donner accès à l'eau potable et aux services d'assainissement aux populations les plus défavorisées.



LE PROGRAMME DANK : FAVORISER LA COOPÉRATION SUD-SUD

Le programme DANK est entré dans sa phase opérationnelle. Il réunit Dschang au Cameroun, l'AMAGA (Association des Maires de Grand'Anse) à Haïti, Nantes Métropole et Kindia en Guinée, autour d'un objectif : favoriser les échanges d'expériences entre partenaires. A tous les niveaux (maires, techniciens, population...) des apports croisés ont lieu pour améliorer les conditions de vie des citoyens, notamment sur les questions d'aménagement urbain et d'assainissement.

Le cœur du programme est de contribuer à l'émergence de services communaux durables, capables de choisir et réaliser leurs projets. En effet, l'autonomie des structures est un gage de stabilité de la vie citoyenne et permet de mener des projets de développement sur le long terme.



L'eau potable à Dschang (Cameroun)

Et aussi...



- Depuis octobre 2011, Nantes Métropole accompagne la mise en place d'une ligne de bus à haut niveau de service à Agadir au Maroc. Les études sont désormais achevées, la phase opérationnelle débute.
- La Métropole soutient l'association Compostri dans son projet de mise en place d'une filière de compostage à Kindia en Guinée.

Le développement économique **durable**

Persuadée que le développement durable peut être moteur pour les organisations, l'attractivité et la compétitivité du territoire, Nantes Métropole a choisi d'accompagner les entreprises dans la mise en place de leurs démarches RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises).

ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES VERS LA RSE

1

LE PÔLE RESSOURCES RSE

À l'initiative de Nantes Métropole et Audencia, le pôle ressource RSE de la métropole nantaise, constitué de représentants des entreprises, des syndicats de salariés, des associations, des institutions et des académies, avait lancé en juin 2013, un site internet destiné aux PME et TPE : le Portail ressources RSE (plus de 25 000 visites depuis sa création).

Au delà de l'outil, il s'agit d'orienter de manière partenariale la RSE sur le territoire selon trois axes :

- Valoriser les bonnes pratiques RSE des entreprises et les initiatives utiles à leur engagement sociétal ;
- Inciter les entreprises à entreprendre des démarches RSE par le partage de retours d'expérience d'une part et la commande publique responsable d'autre part ;
- Co-financer les démarches RSE des PME et TPE en favorisant l'émergence de dispositifs innovant.



Et aussi...



- Le partage de savoirs autour de la RSE se poursuit avec « **La Minute RSE** » : une série de programmes très courts (1'30), diffusés sur **TéléNantes**, avec à chaque fois un témoignage de dirigeant d'entreprise ou de salarié sur la mise en place d'une pratique RSE très concrète.
- Nantes Métropole a été invitée à expliquer sa démarche partenariale en faveur de la RSE à la **plate-forme RSE nationale** lancée en juin 2013 par le Premier Ministre.
- Pour concrétiser l'encouragement des entreprises à poursuivre ou à initier des démarches de RSE, la Région des Pays de la Loire, le Département de Loire-Atlantique, Nantes Métropole et 5 établissements bancaires ont décidé d'abonder un fonds de garantie adossé au fonds régional d'investissement « Pays de la Loire RSE » destiné à financer des projets de développement d'entreprises ligériennes responsables. Ce fonds est géré par le FONDES Pays de la Loire.



Pour en savoir plus



- Le portail Ressources RSE : www.rse-nantesmetropole.fr

FAVORISER L'ÉMERGENCE ET LE DÉVELOPPEMENT DE FILIÈRES INNOVANTES

La métropole nantaise a l'ambition d'être un espace économique durable ouvert au monde. Nantes Métropole travaille ainsi à la préservation des activités industrielles, à la valorisation des pôles de compétitivité et à l'accompagnement des niches technologiques et des filières émergentes notamment en matière de transition énergétique.



LE SOUTIEN AUX ENTREPRISES ÉCO-INNOVANTES

La technopole **Atlanpole** soutient de jeunes entreprises dans le domaine du développement durable et des technologies vertes. Elle a créé en 2013 l'« Eco-Innovation Factory » : 6 entreprises innovantes dans le domaine des éco-activités soigneusement sélectionnées reçoivent un accompagnement méthodologique pendant 6 mois. Après le succès de la première saison, l'expérience est reconduite en 2014.

LE GREEN LAB CENTER

Le **Green Lab Center** a emménagé au Hub Creativ en mars 2014. Soutenue par Nantes Métropole, cette association unique en France y anime un lieu d'innovation et de démonstrations technologiques des entreprises du « Green IT », pour faire le lien entre les Technologies de l'Information et de la Communication (TIC) et le Développement Durable.

Et aussi...



- Inauguré en mars 2014 à la Chantrerie, l'immeuble Hub Creativ propose 6 600 m² aux entreprises des TIC pour favoriser les échanges entre elles et avec les établissements d'enseignement supérieur.
- Nantes Métropole a poursuivi son soutien au cluster d'entreprises NEOPOLIA, pour son action en faveur de la structuration de la nouvelle filière industrielle des énergies marines renouvelables.

Atlanpole en 2013

402 entreprises innovantes membres du réseau Atlanpolitain (20 000 emplois),

127 projets d'entreprises évalués par la technopole Atlanpole,

13 créations de nouvelles entreprises innovantes.

28 projets collaboratifs de recherche et d'innovation montés par Atlanpole et labellisés par 3 pôles de compétitivité (EMC2, Images et Réseaux, Atlanpole Biotherapies) impliquant 52 PME.

L'économie sociale et solidaire (ESS) est un vecteur d'emploi, de cohésion territoriale, d'innovation sociale et de richesse économique. Nantes Métropole soutient le développement de ce secteur, notamment via une activité de recherche et de développement des innovations sociales qui irrigue toutes les politiques publiques.

SOUTENIR L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE



L'OUVERTURE DU SOLILAB

L'ouverture du Solilab en février 2014 sur l'île de Nantes marque le changement d'échelle dans la mise en œuvre de la « biodiversité économique » du territoire. Animé par l'association Les Ecosolies, ce lieu a été éco-conçu en réhabilitation d'une friche industrielle. Cet espace d'initiatives et d'innovations propose de nombreux services :

- un **incubateur-pépinière d'entreprises solidaires** ;
- des **espaces d'accueil** : espace événementiel de 900 m², bureaux, salles de réunions... ;
- **Le Comptoir**, magasin collectif de produits d'utilité quotidienne issus des filières de réemploi, porté par le Relais Atlantique et l'Atelier du Retz-Emploi ;
- un **espace restauration solidaire**, ouvert à tous.

Le Solilab est un outil pour affirmer l'innovation sociale comme un apport essentiel au même titre que l'innovation technologique. Il permettra de renforcer le développement du secteur de l'ESS dans et autour de la métropole, pour en faire un véritable « pôle de coopérations économiques » générateur d'emplois.

UNE COMMUNE EN ACTION BOUAYE

LE SOUTIEN À L'ESS

Afin de soutenir les acteurs locaux de l'ESS, la commune met des locaux à disposition de plusieurs associations : le café-librairie « L'Équipage » qui propose de nombreuses animations, le dépôt-vente « Dans mon armoire » et l'AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) « Le Panier BIOscéen ».

Le Solilab :

Un site de **9 000 m²**
dont **4 000 m²** de bâti

Un objectif de **60 structures**
hébergées

18 postes en espace de
travail partagé

L'ESS sur la métropole, c'est près de
36 000 personnes travaillant
dans **2 560 établissements**, soit **17 %**
de l'emploi privé du territoire

Et aussi...



- En 2013, **28 projets solidaires** ont été financés, dont 14 nouveaux et 14 reconstructions.
- L'implantation du **Marché de la Bourgeonnaire** dans le quartier de Nantes Nord est un exemple de coconstruction citoyenne favorisant l'économie verte locale (voir à ce sujet, le Rapport de Développement Durable de la Ville de Nantes, chapitre 1)

Pour en savoir plus



- Le site de l'association Ecosolies
- Le site « Consommer responsable »

INCITER À LA TRANSITION VIA UNE POLITIQUE DE COMMANDE PUBLIQUE RESPONSABLE

La collectivité contribue à son échelle à orienter l'économie du territoire vers plus de responsabilité sociétale et environnementale, via sa commande publique. Celle-ci intègre progressivement des critères de sélection « développement durable » pour les biens et services destinés à son propre fonctionnement : clauses sociales et d'insertion, clauses environnementales et carbone, prise en compte de la diversité, etc.

LES CLAUSES D'INSERTION

La création d'emplois et l'intégration professionnelle sont favorisées par l'ajout dans les appels d'offres de clauses d'insertion. Nantes Métropole s'est engagée dans cette démarche avec 42 maîtres d'ouvrage des secteurs du bâtiment, des travaux publics, des espaces verts, de l'environnement, de la propreté et des services.

En 2013, 455 000 heures d'insertion ont été mises en œuvre dans le cadre de la clause d'insertion par 354 entreprises, au bénéfice de 980 personnes (soit 284 personnes en équivalent temps plein).



VERS UNE PRISE EN COMPTE GLOBALE DE LA RSE DANS LES ACHATS

La prise en compte de la RSE dans les achats est en cours d'expérimentation. L'objectif est de passer d'approches thématiques à une approche globale dans la recherche d'acteurs responsables.

En 2013, un accord-cadre pour l'impression de documents a pris en compte le diagnostic RSE des entreprises, se basant à la fois sur l'état des lieux et sur les engagements de progrès annuels. Le diagnostic se base sur une grille simple d'auto-évaluation portant sur 48 critères, disponibles pour les entreprises sur le site du pôle Ressources RSE.

**455 000 heures
d'insertion**

UNE COMMUNE EN ACTION LES SORINIÈRES

DES ACHATS PLUS RESPONSABLES

La Ville des Sorinières mène une politique volontariste de responsabilisation de ses achats. Ainsi, la part des produits biologiques dans la restauration scolaire a augmenté, passant de 20 % à une moyenne de 26,5 %. Les autres achats alimentaires effectués hors restauration scolaire sont à 84 % des produits bio. Enfin, pour les achats de vêtements de travail : seuls les gants et chaussures ne sont pas issus du commerce équitable ou bio.

Et aussi...



- Les services introduisent régulièrement des clauses développement durable dans leurs marchés. Citons par exemple les achats de papier qui sont 100% recyclés ou éco-labellisés Ange Bleu, ou les achats d'équipements d'impression qui ont intégré des clauses de performance énergétique et de consommables.
- Des clauses « carbone » sont en cours d'expérimentation, avec la mise en place de fiches de calcul carbone simplifiées sur certains marchés.
- La lutte contre les discriminations est expérimentée sur le marché de distribution des magazines de la collectivité, en lien avec la Ville de Lyon dans un groupe de travail piloté par le Ministère de l'Intérieur.

Mobiliser tous les acteurs pour l'avenir du territoire

De nombreux acteurs de l'agglomération contribuent à la dynamique de développement durable du territoire. Quand elle n'agit pas directement, la Métropole anime, coordonne, encourage ou simplement fait connaître les initiatives des partenaires institutionnels, associatifs ou citoyens.

FAVORISER LE DÉVELOPPEMENT DURABLE SUR LE TERRITOIRE

1



Journées co-organisées par Rezé, Nantes Métropole, le Comité 21 et le CNFPT

LE RÉSEAU DES RÉFÉRENTS AGENDA 21

Depuis 2007, le réseau Agenda 21 animé par Nantes Métropole réunit les référents développement durable des communes. Le réseau propose désormais des séances plénières et des sous-groupes de travail thématiques avec les communes volontaires. Parmi les thèmes abordés cette année : bilan Capitale Verte, gaspillage alimentaire, éco-manifestations, précarité énergétique, culture et développement durable, prévention des déchets, et information des particuliers aux économies d'énergie. Il a aussi contribué à la production des 2^e journées d'étude Agenda 21 (avril 2013), dont les actes sont parus à l'automne 2013.

UNE COMMUNE EN ACTION LA MONTAGNE

LANCEMENT DE L'AGENDA 21

La Ville de La Montagne a lancé officiellement son Agenda 21 en juin 2013 lors d'une semaine de manifestations festives dédiées au développement durable. Le Comité de pilotage composé d'habitants, associations et entreprises a travaillé pendant plus d'un an pour écrire un document comportant 30 actions concrètes, issues d'un diagnostic et d'une concertation avec les acteurs du territoire.



LE RÉSEAU DES ÉCO-ÉVÉNEMENTS



Nantes Métropole soutient la mise en réseau des acteurs de la filière éco-événements : associations, prestataires et ses services techniques. L'ensemble des facettes du développement durable est pris en compte : environnement mais aussi promotion des filières économiques locales ou accessibilité. **Une trentaine de manifestations ont ainsi été éco-conçues en 2013.** Citons par exemple Charivari à Vertou, Art en Partage dans les parcs de la ville de Nantes, L'ère de rien à Rezé, le Mini-Mondial de foot à Orvault, le Marathon de Nantes...

UNE COMMUNE EN ACTION

REZÉ

L'ÉDUCATION AU DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES ÉCOLES

Plus de 800 élèves rezéens ont bénéficié d'un programme d'éducation au développement durable.

18 classes de maternelles ont participé aux « petits jardiniers en herbe » sur le thème « musique au jardin ». Une trentaine de classes des écoles maternelles et élémentaires de Rezé ont également bénéficié d'animations à la Maison du développement durable.

UNE COMMUNE EN ACTION

BOUGUENAIS

PROMOUVOIR LA CONSOMMATION RESPONSABLE

Entourée du CPIE Ecopôle, d'un psycho-sociologue, de l'Ademe et de Nantes Métropole, la Ville de Bouguenais a mené une expérimentation sur les modes de consommation au quotidien. Un groupe de citoyens de 12 foyers tirés au sort a réfléchi au sujet puis a choisi de transmettre ses savoirs à travers un Jeu de 7 familles. Ensuite un second groupe réunissant 14 foyers a été accompagné sur ce thème à travers 6 ateliers dont les enseignements seront transmis dans la communication municipale.

LE SOUTIEN AUX ANIMATIONS TERRITORIALES

La Métropole soutient les animations territoriales dans les communes en matière de développement durable, d'énergie, et de prévention des déchets. **En 2013 ces actions ont permis de financer environ 50 animations organisées par 35 structures différentes bénéficiaires sur 20 communes, dont 4 événements intercommunaux.** En 2014, les animations prennent la forme d'une caravane des initiatives itinérantes dans l'agglomération, mettant en exergue les actions locales en matière d'alimentation.

Ces animations visent une appropriation pratique des enjeux du développement durable et la modification des comportements des habitants tout au long de l'année.

Pour en savoir plus



- Tout savoir sur le réseau des éco-événements
- Consulter l'Agenda 21 de La Montagne
- Consulter l'Agenda 21 de Saint-Jean-de-Boiseau
- La consommation responsable à Bouguenais
- Consulter les Actes des journées d'études Agenda 21 d'avril 2013

2

CONSTRUIRE DANS UN DIALOGUE AVEC LES CITOYENS

Le dialogue citoyen est inscrit dans les pratiques de la Métropole. Il vise à améliorer la qualité de ses interventions via des échanges sur ses actions, ses compétences et ses politiques publiques. Les discussions avec le Conseil de développement ou encore le milieu associatif sont régulières. Les échanges directs avec les citoyens se multiplient sous forme de forums, d'ateliers ou en expérimentant de nouvelles manières d'exercer la concertation.

L'APPEL À PROJETS CITOYENS

Nantes Métropole a lancé en juillet 2012 un « appel à projets citoyens » en faveur du développement durable.

L'objectif était de faire émerger, à l'occasion de l'année Nantes Capitale Verte, des idées novatrices à l'échelle d'un quartier ou de la métropole. 205 projets ont été reçus. Après sélection, les 85 projets lauréats se sont déroulés tout au long de l'année 2013, portés par le milieu associatif et mobilisant environ un millier de citoyens.

Les projets représentaient la diversité du territoire métropolitain et portaient sur des thématiques variées : jardins, déchets, biodiversité, consommation responsable,

sensibilisation, alimentation, énergies, déplacements, eau, usage de l'espace public. Au finale, le nombre d'habitants touchés par ces projets peut être estimé à **plus de 30 000**, ce qui montre la place significative prise par ces initiatives citoyennes comme parties prenantes des politiques publiques métropolitaines.

Au vu du succès rencontré par cette expérience, de nouveaux appels à projets sur des thématiques du développement durable sont en préparation.

DIALOGUE SOCIAL ET COCONSTRUCTION

La municipalité de Saint-Jean-de-Boiseau souhaite développer le dialogue et le coconstruction avec les habitants et les associations. Les réflexions portent sur les notions de partage, de lien social et – toujours – de recherche de réduction des gaz à effet de serre.

L'objectif de la municipalité est de favoriser l'accès aux ressources (techniques, administratives, politiques) pour que les citoyens puissent disposer de tous les éléments utiles et nécessaires pour rendre un avis.

Pour en savoir plus



- Lire le Cahier n°5 Connaissances sur « Évaluer les politiques publiques : enjeu de gouvernance locale ? »
- Consulter l'Agenda 21 de Saint-Jean-de-Boiseau
- La page « Dialogue Citoyen » du site Nantes Métropole

L'ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES



Pour Nantes Métropole, l'évaluation d'une politique publique est un jugement de valeur partagé avec ses acteurs (bénéficiaires, opérateurs, professionnels, citoyens, experts, structures à l'origine de la décision...) sur sa capacité à atteindre les objectifs qui lui sont fixés. Les finalités sont d'ordre démocratique (rendre compte aux citoyens), stratégique (améliorer la connaissance des besoins, adapter, réorienter...) et managérial (partager les buts à atteindre, mobiliser...).

De 2008 à 2014, la Mission Évaluation des Politiques Publiques a mené **20 évaluations des politiques publiques de Nantes Métropole, ainsi que 8 enquêtes**. Ces évaluations sont menées conformément à la Charte de la Société Française de l'Évaluation. Elles ont débouché sur de nombreuses actions concrètes : réhabilitation des déchetteries, dispositif de sensibilisation à la transition énergétique, soutien à la rénovation des copropriétés, ...

La collectivité s'efforce de montrer l'exemple dans le domaine de la transition écologique, en travaillant à l'amélioration constante de ses pratiques internes. Des changements techniques ou organisationnels sont mis en œuvre au quotidien par ses agents, premiers acteurs et vecteurs de la transition dans et hors de la collectivité.

FAIRE DE LA COLLECTIVITÉ UN ACTEUR DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

3

RÉDUIRE L'EMPREINTE ÉNERGÉTIQUE DU PATRIMOINE EXISTANT

Le patrimoine de Nantes Métropole est composé de 900 bâtiments pour une surface de 758 000 m² – dont les 2/3 sont confiés à des délégataires – ainsi que 2 000 armoires de commande d'éclairage public, 400 feux de signalisations, etc.

L'année 2013 marque une forte progression dans la connaissance de ce patrimoine. La consolidation des données de consommations et de coûts est une étape importante pour identifier des leviers d'actions afin d'établir une feuille de route de la Maîtrise des Énergies du patrimoine de Nantes Métropole en 2014.

L'ACCOMPAGNEMENT DES COMMUNES

L'enquête de fin d'année 2012 sur l'efficacité énergétique du patrimoine des communes s'est traduite en 2013 par la relance du « réseau énergie » des communes. Les différents rendez-vous contribuent à construire une culture commune, dans une réelle dynamique de participation et d'implication. 2014 a ainsi vu le lancement d'une démarche d'achat groupé d'électricité. En parallèle, un travail est lancé avec les communes de moins de 10 000 habitants afin d'envisager un dispositif de mutualisation de type Conseil en Énergie Partagé.

LA SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE APPLIQUÉE À L'INFORMATIQUE

Un audit a évalué la consommation d'énergie de tout le matériel informatique : PC, imprimantes et copieurs, salles de serveurs, et équipements réseau. Un plan d'actions de progrès a débuté :

- . Poursuite de la démarche de suppression des serveurs physiques ;
- . Depuis septembre 2013, plus d'un quart des serveurs virtuels sont éteints et rallumés sur demande ;
- . Le paramétrage des copieurs a été vérifié ...

La démarche va devenir récurrente par la mise en place d'indicateurs de suivi et de mesures en temps réel des consommations.



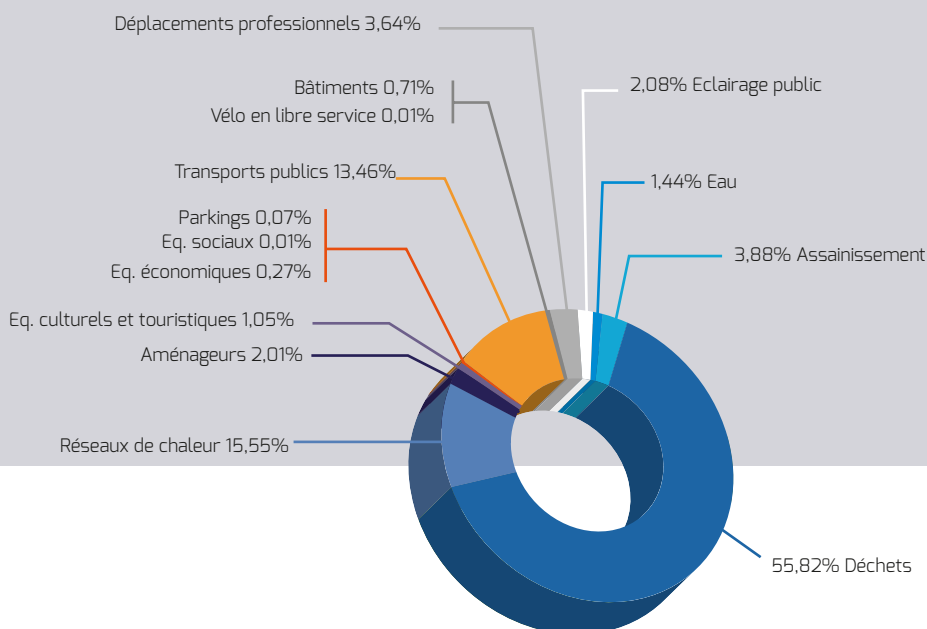
LE BILAN DES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE



Nantes Métropole a réalisé son bilan des émissions de gaz à effet de serre réglementaire. Il tient compte des émissions issues des consommations d'énergie (gaz, fuel, électricité, carburant...), des gaz réfrigérants et du traitement des déchets (incinération, enfouissement, compostage...) de la métropole et de ses opérateurs délégués.

Le résultat représente 210 000 tCO₂ soit environ 2 % des émissions purement énergétiques du territoire. Les deux postes les plus émetteurs sont la gestion des déchets (combustion et méthanisation) pour 64 %, et les carburants utilisés dans les transports publics. Les réseaux de chaleur, bien que responsables de 40 % de la consommation d'énergie, n'émettent que 12 % des gaz à effet de serre grâce à leur forte utilisation d'énergies renouvelables.

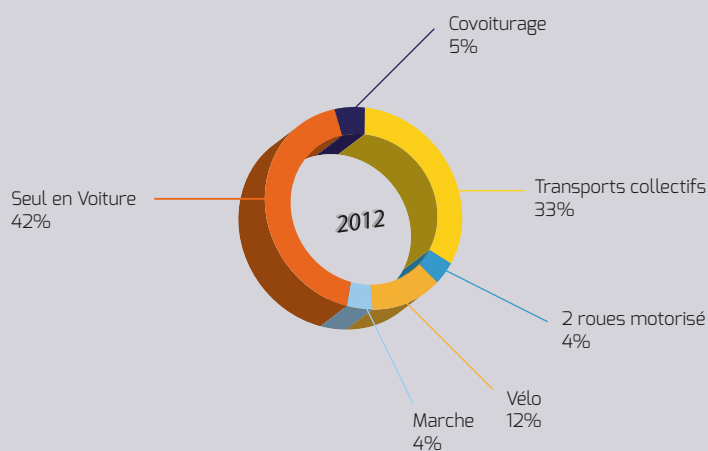
ÉMISSION DE GES PAR SOUS SECTEURS



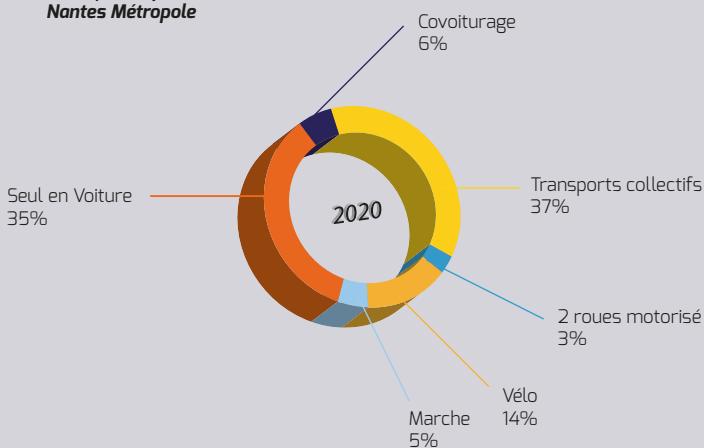
MOBINANTES+, 10 ANS D'AMÉLIORATION DES DÉPLACEMENTS DES AGENTS

Le plan de mobilité MobiNantes+ a été mis en place dès 2004 pour mieux connaître les déplacements des agents de la Ville de Nantes, du CCAS et de Nantes Métropole, et encourager l'utilisation de modes de déplacements alternatifs.

L'enquête réalisée en 2012 a montré que les objectifs de report modal fixés pour 2015 étaient déjà atteints. Au vu de ces résultats, la Métropole a renforcé ses objectifs pour 2020 : réduire la part de la voiture solo à 35 % et augmenter la part des transports en commun à 37 %.



Objectifs pour Nantes Métropole



Et aussi...

- Suite au Bilan Carbone du parc automobile, 13 actions de réduction des émissions de CO₂ ont été lancées. D'ores et déjà, 39 % des véhicules utilisent des carburants alternatifs (électricité, GNV, GPL).
- La Métropole participe à l'expérimentation nationale du nouveau **SM-GES** (Système de Management des Gaz à Effet de Serre), destiné à étendre et mieux piloter les démarches de bilan carbone.
- La baisse de consommation de papier fait l'objet d'une expérimentation ciblée dans certains services avec une campagne « **Défi réduction du Papier** ».

LUTTER CONTRE TOUTES LES FORMES DE DISCRIMINATION

Nantes Métropole emploie plus de 3 000 agents hommes et femmes, de tous âges et de toutes origines. La lutte contre toutes les formes de discrimination (égalité femmes-hommes, diversités, âge, handicap...) s'affirme de plus en plus en interne.

L'ÉGALITÉ DES SEXES

En 2013, l'effectif permanent de la Métropole est composé de 2 223 hommes et 994 femmes soit près de 31 % de femmes. Pour la deuxième fois, des données par sexe sont présentées tout au long du bilan social.

L'écart de salaire moyen entre hommes et femmes est de 86 € au bénéfice des femmes. Toutefois l'examen par catégorie révèle que les salaires moyens des femmes sont inférieurs à ceux des hommes, ce qui s'explique essentiellement par l'incidence de la pyramide des âges, ainsi que des filières et des postes occupés.

DISCRIM'ALERTE, UNE CELLULE D'ÉCOUTE ET DE TRAITEMENT DES DISCRIMINATIONS

Dans le cadre de la lutte contre toutes les discriminations, une cellule d'écoute et de traitement baptisée « Discrim'alerte » est ouverte aux agents de Nantes Métropole depuis janvier 2014. Son but est d'informer, d'écouter et de garantir le traitement des réclamations liées à de la discrimination, en assurant le respect de la confidentialité des échanges.



LE LABEL DIVERSITÉ

Le label Diversité reconnaît l'engagement à promouvoir la diversité et à prévenir toute forme de discrimination, notamment en matière de gestion des ressources humaines. La Ville de Nantes a obtenu le label Diversité en 2012 pour un premier périmètre de 15 directions. La démarche est aujourd'hui généralisée à la ville de Nantes : depuis 2013, l'ensemble des services municipaux est impliqué et engagé dans la démarche de labellisation. Nantes Métropole a fait acte de candidature à son tour en juin 2014.

Et aussi...



- Le taux d'emploi des personnes handicapées par la Métropole s'élève à 6,7 % ce qui est au-dessus du seuil obligatoire de 6 %.
- La durée moyenne de formation par agent est de 4 jours, stable par rapport à 2012.

NANTES, CAPITALE VERTE DE L'EUROPE 2013

nantes
2013

European
green
capital

L'année 2013 a été marquée par les animations, événements et actions organisés à l'occasion de l'année « Capitale Verte », prix attribué par la Commission Européenne à l'agglomération nantaise.



Eco-City

Septembre 2013 - Avec 2 000 participants, 575 villes représentées et 75 pays présents, Ecocity et le Sommet des Maires ont symbolisé les engagements de la métropole : une réflexion renouvelée sur les enjeux de la ville durable et une prise de parole des villes au niveau international.



L'Aéroflorale

Mai à Octobre 2013 - Le vaisseau Aéroflorale, ambassadeur de Nantes Capitale Verte, s'est déplacé dans plusieurs grandes villes d'Europe pour sensibiliser le public aux enjeux de la préservation de la biodiversité en milieu urbain, et renforcer les relations entre cités européennes.



Le banquet des 5000

Septembre 2013 - 7 000 convives ont participé au « Banquet des 5000 » préparé par les bénévoles locaux de Disco Soupe à base de fruits et légumes ne répondant pas aux critères habituels de commercialisation.

